

## Les relations bilatérales entre le Canada et la France

Les relations bilatérales entre le Canada et la France sont fructueuses et chaleureuses.

Au cours des dernières années, les relations franco-canadiennes furent alimentées par plusieurs visites de nos chefs d'État et de gouvernements respectifs. En 1989, les premiers ministres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont effectué en France des visites officielles qui confirment son intérêt grandissant pour les régions du Canada. Le Premier ministre Mulroney y a effectué des visites en 1990 et 1991, et en 1992 pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Vimy et le 50<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Dieppe. Les premiers ministres de l'Alberta et de l'Ontario ont également visité la France en 1991.

Le Canada et la France collaborent étroitement au sein d'institutions internationales telles que l'ONU, le G-7, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), la Francophonie et dans plusieurs conférences internationales.

Le problème de la pêche et des frontières maritimes a fait l'objet d'un premier accord en 1972. Un accord conclu en 1989 instituait un tribunal d'arbitrage chargé de la délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) entre les deux pays. Le tribunal a rendu sa décision le 10 juin 1992; il a reconnu la juridiction du Canada sur la majorité de la zone en litige. Par suite de la sentence arbitrale, le Canada et la France ont entamé des discussions pour convenir des quotas de pêche des pêcheurs français dans la ZEE canadienne en se fondant sur l'accord de pêche de 1972. Ces discussions n'ont pas

abouti et le 9 octobre 1992, le Canada a dû définir lui-même des quotas de pêche qu'il estime équitables et raisonnables.

La coopération culturelle se manifeste surtout par des initiatives gouvernementales, comme l'accord culturel de 1965, l'accord de coopération muséologique de 1990 et de nombreux programmes d'échanges, de même que par le dynamisme des créateurs dont les oeuvres sont diffusées dans les deux pays.

Quinze centres d'études canadiennes, à Paris et en province, contribuent de diverses façons — colloques, missions de professeurs, échanges d'étudiants, stages professionnels — à faire connaître le Canada en France.

Enfin, le Canada et la France, par leurs accords de coproduction et leur participation commune à TV-5 travaillent en étroite collaboration dans le domaine audiovisuel; il y a eu plus de 300 millions \$ d'investissements en coproductions depuis 1986.

La France a souligné l'importance qu'elle accorde à ce dossier en facilitant l'accès des oeuvres canadiennes aux marchés français et européen.